Treillières

Magazine d'information de la commune de Treillières

MAG n°83
JUIN
JUIL
AOUT
2019

www.treillieres.fr

Nouveau quartier, nouvelle médiathèque

UNE VILLE VIVANTE

Un nouveau quartier qui change le visage de Treillières

Les habitants n'ont plus le même regard sur leur ville. L'avenue du Général-de-Gaulle a subi en un an et demi une véritable métamorphose. Plus de logements, individuels et collectifs, une résidence pour personnes âgées Domitys, une circulation apaisée sur un axe limité à 30 km/h, avec une partie de la chaussée réservée aux piétons et aux cyclistes… Outre l'ouverture de la nouvelle médiathèque *(lire le dossier de ce magazine)*, le point central de ce réaménagement urbain reste la Place de la République, lieu vivant et accueillant. Généreuse, piétonne, cette place a été le théâtre d'une inauguration haute en couleur, le 17 mai dernier, avec la représentation du spectacle féerique Fiers à cheval. Pour Alain Royer, maire de Treillières, *« ce quartier s'est véritablement métamorphosé, il est devenu un point attractif de notre commune, où les habitants vont pouvoir se croiser, se rencontrer… Avec cet aménagement urbain de grande ampleur, Treillières se tourne vers son avenir. »*

3,8 mètres de haut, cette statue rappelle l'identité équestre de Treillières, elle est l'œuvre de Jean-Yves Sussin.

Mairie de Treillières
57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :
Lundi au vendredi - 8h30 à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h

Numéro 83 : Juin - Juil - Août 2019 - Dépôt légal à parution.
Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication :** Alain Royer
Responsable de la rédaction : Catherine Cadou - **Coordination :** Sophie Escande-Sorin
Crédits photos : Mairie de Treillières
Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie :** Cartoffset - **Tirage :** 3850 exemplaires -
Distribution : Guy W. Services

Sommaire

Événements **P4**
Les écoles inaugurées

Portraits **P7**
Citoyens de demain **P8**
La parentalité positive

L'avenir s'écrit aujourd'hui **P10**
Partageons nos passions **P12**
DOSSIER **P14**
Une médiathèque vivante et ouverte à tous

Solidarité-Familles **P19**
Intercommunalité **P20**
Culture **P21**
Conseil municipal **P22**
Travaux **P24**
Économie **P26**
Expression libre **P28**
C'est pratique **P29**
Agenda **P30**

L'AVANT-PROPOS
DU MAIRE

UNE NOUVELLE AVENTURE POUR LA VILLE

Cher(e)s administré(e)s,

C'est avec une très grande fierté que nous avons tout récemment inauguré à la fois le nouveau quartier bâti autour de l'avenue du Général de Gaulle, et la nouvelle médiathèque de la ville. C'est une métamorphose que nous avons réussie pour Treillières, et pour avoir rencontré un grand nombre d'habitants à l'occasion de ces deux événements, nous pouvons souligner que c'est une belle réussite : *« Nous ne reconnaissons plus la ville, tant elle a changé ! » « Ces réalisations vont dynamiser le centre bourg »*… Ce sont les deux phrases que j'ai le plus entendues.

Il est vrai que le chemin parcouru depuis notre arrivée a été dense, avec l'ouverture de nouveaux services publics. La médiathèque Jean-d'Ormesson qui vient d'ouvrir ses portes s'annonce prometteur en matière d'ouverture culturelle, de développement de la lecture publique, d'accueil des lecteurs, d'animations… Cet outil est le vôtre, sachez l'apprécier dans vos habitudes culturelles.

Extensions scolaires, nouvelle école, ouverture du pôle enfance jeunesse Atout'âge, d'un service d'accueil parents – enfants… Ces derniers mois, vous avez pu le constater, l'actualité de votre ville était riche en nouveautés. Cette effervescence va se poursuivre puisque les 21 et 22 juin prochains, la ville accueillera à la fois une fête de la musique résolument ouverte à tous et surtout une dixième édition de Treill'air de fête.

Ces événements conviviaux, familiaux et surtout gratuits sont de belles occasions d'aller à la rencontre des associations locales, d'apprécier un spectacle ou un concert, d'échanger entre amis, entre voisins, pourquoi pas de se trouver une vocation pour devenir bénévole…

C'est ainsi que je conçois notre nouvelle ville qui se dessine : agréable à vivre, à l'échelle humaine, dans un cadre dynamique et préservé. Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous le loisir et le plaisir de passer un très bel été qui s'annonce, ici, à Treillières ou un peu plus loin. J'aurai le plaisir de vous retrouver à l'occasion de Treill'air de fête, ou à l'occasion des rendez-vous qui s'annoncent à la fin de l'été et à la rentrée scolaire.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Alain Royer
Maire de Treillières

Éducation

Les écoles inaugurées

Extensions des établissements Alexandre-Vincent, et Joseph-Fraud, ouverture de l'école Pauline-Kergomard, le maire Alain Royer, l'équipe municipale et les jeunes élus ont inauguré fin mars dernier les nouveaux outils éducatifs de la ville. La ville aura investi 7,5 millions d'euros, sur trois années, pour *« créer et aménager de nouveaux lieux de vie et d'apprentissages pour les toutes jeunes générations »*, a indiqué le maire. Lâcher de ballons et animations musicales ont rythmé ces moments solennels et festifs.

Aménagement urbain

Un nouveau quartier est né

C'était un week-end de fête : une médiathèque inaugurée et une avenue Général-de-Gaulle fêtée dans une grande convivialité. Le temps aussi pour Alain Royer, maire de la commune, et Yvon Lerat, président de la communauté de communes Erdre et Gesvres, d'aller à la rencontre des habitants et d'échanger avec eux de l'avenir de leur ville.

Événement

Les œufs ont été dénichés

Le parc du Haut-Gesvres n'avait pas assez de cachettes pour tromper la vigilance des petits chercheurs d'œufs en chocolat. Fin avril dernier, ils étaient plus de 200, accompagnés de leurs parents à participer à la grande chasse aux œufs, rituel apprécié et convivial. Comme l'an dernier, le chocolatier bénévole Jérôme Cavatz a fait don d'un œuf de 30 kg, en chocolat blanc, à l'ensemble des petits gourmands.

Information publique

Le mobilier urbain change de look. Six nouveaux panneaux d'information, de type "sucette", plus visibles, ont été disposés sur différents sites de la ville : route de Vigneux, rue de Rennes, route de La Chapelle-sur-Erdre… Ces mobiliers sont complétés par de nouvelles structures métalliques, installées devant l'espace de l'Amitié et route de Sucé-sur-Erdre dans un premier temps, permettant à la ville d'y installer des banderoles d'information.

Le wifi public arrive. Libre, gratuit, sans login ni mot de passe, le wifi public est désormais disponible permettant de se connecter, 24 h sur 24. L'objectif est de faciliter la vie des habitants, de réduire la fracture numérique, et de rendre le territoire plus attractif.

Sports

Le tennis a ses champions

C'est l'époque de Roland-Garros, sans doute un événement qui a inspiré les deux U14 Romain et Matteo (à gauche en photo) du Tennis club de Treillières, vainqueurs de leur quart de finale départemental début mai dernier face aux jeunes de Saint-Herblain.

Du sport pour tous

C'était au début du printemps. Une initiation ouverte et un match de démonstration de handi-basket : une opération proposée dans le cadre de la semaine de l'accessibilité, afin de sensibiliser le public au handicap, et sa gestion durant une activité sportive.

Une belle fête de l'ovalie

Les meilleures équipes de rugby composées de 7 scolaires Ugsel (fédération sportive éducative de l'enseignement catholique) – soit près de 200 joueurs – se sont disputées le titre national à l'issue de trois jours de compétition à Treillières.

Personnes âgées

Un vélo connecté pour s'évader

À la résidence des Sources du verdet, un invité surprenant et innovant a trouvé sa place dans les espaces communs : un vélo connecté permet aux résidents de faire des balades, au guidon d'un deux roues dans plus de 170 villes et zones naturelles de la planète. Et cela, en toute sécurité. Deux fois par semaine, un ergothérapeute y organise des séances de rééducation individuelle, mais tous les jours, le vélo est accessible et rend possible l'évasion, grâce à des décors virtuels plus vrais que nature.

Rappel aux habitants que la résidence leur offre la possibilité d'aller déjeuner avec les résidents le jeudi midi, puis de participer aux activités de l'après-midi. Infos au 02 51 77 05 52.

Santé

Des ateliers pour rester en forme

Le Département et le CLIC d'Erdre & Gesvres organisent des séances d'activités physiques douces adaptées aux capacités de chacune et chacun. Ces séances d'1h30 permettent de développer la coordination, la souplesse, l'équilibre, la mémorisation, la force musculaire et les capacités cardio-respiratoires. C'est aussi un temps convivial et de lien social. À Treillières, cela se passe salle des Genêts, tous les jeudis de 14h à 15h30.

Infos auprès du CLIC d'Erdre & Gesvres, tél. 02 28 02 25 45

Petite enfance

Des nouvelles solutions d'accueil pour les familles

Plusieurs structures d'accueil des tout-petits ont ouvert récemment sur la commune, notamment deux MAM (Maison d'assistants maternels), regroupements de plusieurs professionnels exerçant dans un même lieu.

- **Depuis janvier dernier, la MAM *Petits pieds & co* a ouvert ses portes pour huit enfants, rue de Muzon (en direction de La Paquelais).**
Contact : 06 50 99 05 39

- **Depuis le mois de mars, la MAM *MAMz'elles* et *Gentil'Home* propose un accueil jusqu'à 14 enfants, à La Ménardais (rue des pierres).**
Contact : 06 17 23 09 35

- **À la rentrée de septembre, c'est une micro-crèche, *Léa et Léo*, qui ouvrira ses portes, pour un accueil de dix enfants, rue Étienne-Sebert, en lieu et place de l'ancienne pharmacie.**
Contact : 06 33 00 28 98

À noter : pour le bien-être des enfants et créer des liens entre le multi-accueil *Bulle de rêves* et le pôle *Atout'âge*, un espace extérieur commun est en aménagement, un projet pour lequel la ville a investi 75 000 €.

Aménagement

Retrouver la perspective face au château

L'étude menée dans le cadre du projet Eaux et paysages avait révélé que les arbres remarquables étaient *« noyés dans le boisement spontané, masquant toute perceptive du sur le parc, depuis le château »*. La mise en valeur du site passe par la suppression de quelques spécimens, dont un notamment pour des raisons de sécurité (le grand arbre coupé en question était malade). Le projet global devrait donner au site son rayonnement d'antan.

International

La cuisine à l'espagnole

Un repas inédit au collège Helder-Camara, le 9 mai dernier : grâce au concours de la cuisine centrale de la ville, les couleurs rouge et jaune espagnoles ont été hissées le temps d'un repas ibérique, pour la grande joie des demi pensionnaires. Un rendez-vous gourmand réussi.

Justine, pogo en plein sursaut

17 ans d'existence, 350 concerts à son actif : le quatuor Justine, dont tous les membres sont originaires de Treillières, ne vous dit peut être rien. Pour autant, sur la scène punk rock française, c'est une référence. Rencontre.

Punk's not dead ! Du côté de La Ménardais, les décibels ne sont pas à la retraite, bien au contraire, *« nous continuons à répéter régulièrement chez moi dans un petit local aménagé »,* raconte Fabien Lefloch, bassiste du groupe Justine, qui a accepté de nous livrer quelques partitions de vie de cette formation punk rock. Le genre musical, né dans les années 1970, a toujours ses adeptes, en témoignent les 11 000 abonnés Facebook du groupe, ses 3 000 albums vendus, ses 300 compositions… Passée la fougue adolescente, le groupe poursuit sa route, sur scène et dans les bacs : *« nous avons tous nos activités professionnelles, nos vies familiales, on a ralenti la cadence, mais la passion née à la cantine du lycée, est toujours là. »* Confidentiel, indépendant, en tous cas énergique et sans fard, le punk rock se vit, s'exporte, s'apprécie un peu partout. *« Il y a des festivals dédiés, des groupes phares grâce auxquels on a pu faire voyager notre musique. »* À Nantes, dans toute la France, à l'étranger, mais aussi *« un super souvenir de nos concerts à l'Olympic, au Ferrailleur, un passage au Hellfest… »* Les victoires de la musique sont nombreuses pour ce quatuor qui n'est pas *« d'humeur dépressive, ni donneur de leçon ».* Absolument francophones, les créations sont moins légères qu'elles ne le paraissent. Clin d'œil à leur ville de cœur dans l'album Treillières Über Alles, Treillières ! Extrait : *« Les vertus périurbaines ont fait de nous des merveilles, une preuve de plus que Treillières est au-dessus de vous, est au-dessus de nous, est au-dessus de tout. »*

Membres de Justine : Alexandre Vaillant (chant), François-Xavier Josset (batteur), Olivier Jouneau (guitariste) et Fabien Lefloch (bassiste). www.justinepunkrock.com

Sébastien, l'as du bridge

Personne ne joue au bridge dans sa famille - *« ma sœur a essayé, sans succès »* -, il a à peine un jeu de cartes à la maison, n'a pas franchi le cap des 24 ans… Et pourtant Sébastien Thobie est champion de France de bridge 2e série, un titre brillamment obtenu en février dernier. C'est collégien que le cœur du jeune Treilliérain a été piqué : *« une découverte un peu par hasard lorsque j'étais en 4e au Haut-Gesvres, j'ai tout de suite accroché à l'enjeu stratégique, au plaisir à jouer entre copains ».* Une inscription au club de Vigneux à qui il restera fidèle, Sébastien se prend au jeu, goûte à la compétition, à l'arbitrage, enchaine les performances, pendant lesquelles *« il faut rester concentré de longues heures, sans vaciller ».* Sens de la coupe et de la défausse, enchère de rencontre, impasse forçante… Le bridge est un univers particulier, parfaitement apprivoisé par l'actuel stagiaire à l'Unesco, qui s'apprête à enseigner l'histoire. Bien dans ses baskets, le jeune homme coupe aussi avec les idées reçues : *« on associe souvent le jeu à celui des papis mamies… (rires). Détrompez-vous, il y a beaucoup plus de jeunes autour des tables de jeu. »*

ÉCOLE JOSEPH-FRAUD

« Vivre de façon directe l'Histoire de France »

112 enfants (des CE2 au CM2) ont participé à un mini-séjour en Normandie, sur les lieux des combats du Débarquement : *« un projet qui s'inscrit dans le cadre plus vaste de l'étude de la Seconde Guerre mondiale »,* indique François Roche, directeur de l'école. Mémorial de Caen, musée du D-Day à Arromanches, cimetières américain (Colleville-sur-Mer) et allemand (La Cambe)… Autant de sites historiques et géographiques pour lesquels une exploitation pédagogique a été envisagée. *« Ce séjour en Normandie ne vise pas une connaissance linéaire et exhaustive de l'histoire. Les moments historiques retenus ont pour objectif de mettre en place des repères historiques communs, de confronter les élèves aux traces concrètes de l'histoire. C'est une façon directe de vivre l'histoire de France. »* Le projet visait également à familiariser les élèves avec le travail de recherche de l'historien, la collecte d'informations et le compte-rendu. Des modes d'apprentissages privilégiant le contact direct avec le terrain d'étude ont été recherchés et un travail préalable, en classe, a été mené pour préparer du mieux possible ce séjour.

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Je, tu, île de Ré

C'était le projet de fin d'année. Quatre jours sur l'île de Ré fin mai dernier pour les CM1 et CM2 de l'école. 88 enfants au total étaient concernés pour ce qui s'est avéré comme bien plus qu'un simple voyage : *« découverte du milieu, notamment des marais salants, des dunes, des espaces littoraux… »* Pour Monique Chaillou, directrice de l'école, le séjour était l'occasion de *« vivre ensemble des moments précieux de groupes, tout en faisant la connaissance du développement durable, de la pêche à pied, des fortifications Vauban »*. La richesse de l'île permet d'aborder, avec ce jeune public, de multiples sujets d'apprentissage, préparés d'ailleurs en classe où l'influence de la lune sur le mouvement des marées a été présentée aux élèves. *« Chaque enfant a préparé, avant le voyage, un cahier de savoirs, dûment complété lors de ces quatre jours passés sur l'île de Ré. »*

ÉCOLE PAULINE-KERGOMARD

Apprentissages autour des environnements

La fin de l'année scolaire est ponctuée par de nombreuses sorties scolaires en lien avec le thème fédérateur de l'année, "les environnements", commun à toute l'école. Les petites et moyennes sections se sont rendues à la ferme de la Péquinière à La Boissière-du-Doré, les plus grands sont allés découvrir le Moulin de l'Epinay, datant de 1822, dans les Mauges (49). En partenariat avec l'école Alexandre-Vincent, les classes ont pu découvrir le jardin de l'établissement, le refuge et la réserve Galiane. En outre, les enseignants des classes de petite section préparent l'arrivée des futurs élèves en proposant aux familles des temps d'adaptation jusqu'au mois de juin : réunions d'informations et temps en classe organisés en partenariat avec les services de la petite enfance de la mairie.

COLLÈGES

La parentalité positive expliquée aux parents d'ados

Initiative louable des deux collèges treilliérains, Le Haut-Gesvres (public) et Helder-Camara (privé), réunis pour proposer aux parents d'élèves, au début du printemps dernier, une conférence à destination de tous les parents d'adolescents de la commune. En présence d'Agnès Dutheil, spécialiste de l'éducation et de la parentalité.

Le rendez-vous était attendu. La conférence promettait d'apporter des éclairages sur la thématique de l'écoute des ados *« pour conserver le lien »*. Et pour la première fois, les deux établissements du second degré se sont unis pour proposer une soirée de qualité, compte tenu *« des problématiques communes qui nous préoccupent »*, indique Vincent Belliot, président de l'association des parents d'élèves l'Apel. *« Addictions, sexualité, harcèlement… Pour aborder tous ces thèmes, la venue d'Agnès Dutheil s'est imposée comme une évidence. Nous avons fait salle comble. »*

Les deux associations des parents d'élèves (FCPE et APEL) attendaient de la spécialiste des éclairages sur ce qui est couramment appelé "la parentalité positive". Gratuite, la conférence a permis aux parents d'y voir plus clair dans la crise d'adolescence, ce que les jeunes vivent dans leur tête et dans leur corps à cette période, le statut hormonal particulier de l'adolescent, pourquoi certains sont-ils "accros" aux jeux en ligne ou aux réseaux sociaux ; et les besoins de l'ado pour traverser ce "passe-âge". *« Pour le bien-être des élèves, il nous paraissait utile de donner des clefs aux parents pour mieux agir »,* indique Vincent Belliot, *« d'où cette volonté d'organiser collectivement ce débat »*. Avec de l'humour, des anecdotes, Agnès Dutheil a livré quelques notions liées à la psychologie positive telles que l'empathie, la bienveillance ou encore l'autorité positive. *« Les gens associent souvent l'éducation positive au manque de cadre ou au fait de laisser faire aux enfants ce qu'ils veulent, ce qui n'est absolument pas le cas »*, explique la spécialiste, qui a pu, à l'issue de son intervention, répondre aux questions des parents. *« Nous avons eu des retours très positifs des participants »,* indique Vincent Belliot. Positif, comme le souhait d'Agnès Dutheil qui précise sur son site les contours de ses interventions : *« Ma mission aujourd'hui, est, comme le vieux semeur de graines de caroube, de planter avec vous les germes d'un monde respectueux, aimant, généreux. »*

Infos sur le site www.agnesdutheil.fr

ÉCOLE ALEXANDRE-VINCENT

Parler du handicap en classe

C'est la troisième édition. La Semaine de l'accessibilité, imaginée par la commission ad hoc d'Erdre et Gesvres, propose chaque année des activités de sensibilisation. Ainsi, première semaine d'avril, l'idée était d'être attentifs aux personnes à mobilité réduite.

Rendre accessible les voiries et les bâtiments publics, permettre aux personnes à mobilité réduite d'entrer et de sortir d'un commerce, ou de prendre les transports en commun. L'accessibilité est bien l'affaire de tous. Par des gestes simples et élémentaires, il est possible de faciliter la vie des personnes handicapées, et de tous ceux qui, pour une raison ou autre, de manière temporaire ou définitive, ont des difficultés à se déplacer. C'est le message transmis à l'occasion d'échanges menés avec les élèves de deux classes de CM1 d'Alexandre-Vincent (comme des CM de l'école Joseph-Fraud), à l'occasion de la Semaine de l'accessibilité. L'action pédagogique avait pour objectif de sensibiliser les élèves au handicap et plus précisément aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap dans leur quotidien. Les élèves ont ce jour-là pu échanger avec les élues Catherine Cadou et Marie-Madeleine Régnier.

Une nouvelle offre adaptée aux attentes de la jeunesse

Afin de redonner à la jeunesse toute sa place au cœur d'un espace où le vivre-ensemble, citoyen et responsable, est privilégié, la ville s'est engagée dans une réflexion pour définir ce que sera sa nouvelle politique dédiée aux jeunes. Création d'un club junior, nouvelle répartition des activités, mobilisation des jeunes sur des événements municipaux… Le point en dix points.

1. Pourquoi un nouveau projet municipal dédié à la jeunesse ?

Suite à la fermeture du Service animation jeunesse en 2017, l'équipe municipale a défini de nouvelles orientations pour la jeunesse treilliéraine. L'ambition est d'aider les jeunes à acquérir de l'autonomie et de l'indépendance, pour leur permettre d'être des acteurs au sein de leur commune.

« Favoriser l'expression de la citoyenneté chez les jeunes en replaçant l'intérêt général au cœur de la citoyenneté, lutter contre les individualismes et aider les jeunes à prendre leur place dans la société… La municipalité s'apprête à proposer plusieurs mesures phares aux 11-20 ans. »

Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée à la jeunesse

2. Quelle est la tranche d'âge concernée ?

La ville cible sa nouvelle politique jeunesse à destination de deux tranches d'âge : les 11-14 ans, correspondant aux années collège, et les 15-20 ans, marquant la fin de la préadolescence et le début de la maturité.

3. Quels sont les thèmes associés à ce projet jeunesse ?

Quatre grands ensembles ont été identifiés :
- la citoyenneté,
- la culture, le sport, les loisirs et l'animation,
- la santé et la prévention,
- le logement et l'insertion.

4. Quelle est l'analyse de la ville pour les 11-14 ans ?

Les 11-14 ans sont aujourd'hui accueillis au Tremplin avec des enfants âgés de 9 et 10 ans. Or, la fréquenta-

tion de cette structure est très largement constituée d'enfants de 9 à 11 ans. La concertation a révélé que le projet pédagogique du Tremplin, axé sur un cheminement vers l'autonomie, correspondait davantage aux attentes des 9-10 ans qu'à celles des 11-14 ans, scolarisés au collège et non plus en école élémentaire, et donc porteurs d'autres attentes en termes d'animation.

La problématique de déplacement en centre-bourg des jeunes résidant dans les villages a également été mise en évidence. De plus, les jeunes et parents interrogés ont indiqué souhaiter pouvoir disposer d'une offre attractive avec des activités "à la carte" tout en étant encadrés par une équipe d'animation identifiée.

5. Que prévoit le nouveau projet jeunesse pour cette tranche d'âge ?

La ville propose de maintenir l'accueil des 11-14 ans au Tremplin en basculant les 9-10 ans sur une structure dédiée, type "club junior", localisée à l'école Alexandre-Vincent. En termes d'offre de services, ce nouveau Tremplin proposera, pour chaque période scolaire et chaque vacances, un planning d'activités "à la carte" : ateliers autour d'une activité, initiations sportives, sorties pédagogiques… Les jeunes intéressés pourront s'inscrire pour un ou plusieurs jours, selon leur intérêt.

En pratique :

Le Tremplin rénové sera ouvert le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h30 en période scolaire, et du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30 en période de vacances, sans possibilité de restauration. Une fermeture sera prévue la semaine de Noël et, pour les vacances estivales, les deux premières semaines d'août. De même, la structure ne sera ouverte que si un minimum de sept jeunes est inscrit et la capacité maximale d'accueil sera fonction de l'activité proposée.

Pour répondre à la problématique de la mobilité, les créneaux 13h30-14h et 18h-18h30 seront utilisés pour organiser des circuits de transport des jeunes dans les villages.

6. Quelle est l'analyse de la ville pour les 15-20 ans ?

« La concertation avec les 15-20 ans a été plus complexe à mener et les besoins de cette tranche d'âge sont parfois difficiles à déterminer. De même, nos observations ont révélé que les structures du type "espace jeunes" ou "maison des jeunes" voient leur fréquentation décroître d'année en année et ne semblent plus répondre aux attentes des nouvelles générations. C'est la raison pour laquelle les services de la ville privilégient une offre de service novatrice, basée sur de l'événementiel, plutôt que l'ouverture d'une structure dédiée. »

Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée à la jeunesse

7. Que prévoit le nouveau projet jeunesse pour cette tranche d'âge ?

Pour les 15 – 20 ans, deux types d'offres sont proposés :

- La mobilisation des jeunes sur des événements organisés par la municipalité ou des temps forts de la vie de la commune : Treill'air de fête, baby-sit'dating, Semaine bleue…

- L'organisation, par le service Accueil de loisirs enfance-jeunesse, d'événements dédiés à cette tranche d'âge : Escape game éphémère, organisation d'une journée rétro-gaming, d'un tournoi multisports, d'une soirée concert avec prévention addictologie (propositions 2019).

Ces événements pourront être organisés en lien avec un prestataire extérieur, des services municipaux, des associations treilliéraines, etc.

8. Comment et où s'organiseront les différents accueils et offres ?

Pour une meilleure cohérence, notamment d'un point de vue éducatif, les accueils de loisirs et offres de service s'effectuent selon le découpage scolaire (maternelle, élémentaire, collège) :

- Les 3-5 ans seront accueillis à l'école Pauline-Kergomard (capacité d'accueil : 60 places).
- Les 6-8 ans seront accueillis à l'école Joseph-Fraud (capacité d'accueil : 60 places).
- Les 9-11 ans seront accueillis à l'école Alexandre-Vincent (capacité d'accueil : 36 places).
- Les 11-14 ans seront accueillis au Parc du Haut-Gesvres (capacité d'accueil : entre 16 et 24 places selon l'activité proposée).
- L'accueil des 15-20 ans s'effectuera en fonction de l'événement.

9. Quelles sont les nouveautés en matière tarifaire ?

La ville proposera une tarification au taux d'effort pour les 11-14 ans et un système de billetterie pour l'offre 15-20 ans.

10. Qu'en est-il de l'offre pour la période estivale ?

Comme chaque année, les services enfance et jeunesse de la ville proposent un programme d'activités et de séjours thématiques. Cette année, une réorganisation des séjours est effectuée par tranches d'âge, deux séjours sont proposés pour les trois tranches d'âges suivantes : 9–11 ans (années CM), 11–14 ans (années collège) et 15-17 ans.

PATRIMOINE

Le château poursuit sa mue

L'enthousiasme est toujours au rendez-vous, mais l'engagement bénévole est aussi à la recherche d'un second souffle, de mains agiles (et disponibles) pour participer à la restauration de ce joyau treilliérain. De quelle manière ? En rejoignant l'association Renaissance du Haut-Gesvres.

« Que le château revive, tel est bien notre objectif »

Le temps passe et le projet avance petit à petit. Initié par le président François Allard, poursuivi par Philippe Le Cruguel, le groupe de bénévoles, qui se retrouve de très nombreux samedis matins dans le bâtiment au cœur du parc du Haut-Gesvres, poursuit donc les travaux de rénovation, sous la présidence de Patrice Rossard. *« Celles et ceux qui entrent dans le château constatent immédiatement qu'un travail colossal et remarquable a été effectué par ces bénévoles du samedi matin dans les étages, au rez-de-chaussée et à l'extérieur »*, indique-t-il. Inscrite sur plusieurs années, la rénovation continue son aventure, *« dans la bonne humeur »*, indispensable ingrédient pour que ce travail de nettoyage, d'évacuation des gravas, se fasse dans les meilleures conditions possibles. Ce travail préparatoire est également indispensable pour permettre aux entreprises comme Boisseau, spécialisée dans les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, de prendre le relais avec des étapes techniques importantes. État, Région, communautés de communes Erdre-et-Gesvres, commune de Treillières… Les financements publics permettent d'envisager une fin de la première tranche de travaux pour 2021-2022, avec une réhabilitation totale du rez-de-chaussée et l'aménagement d'une salle de réception. Le projet attire aussi quelques mécènes privés *(le Crédit mutuel notamment) : « c'est un signe encourageant qui montre que les gens sont attachés à la sauvegarde de leur patrimoine »*, poursuit Patrice Rossard. La bâtisse, propriété de la commune depuis 1990, retrouvera un jour son éclat d'antan. *« Notre souhait est de poursuivre une réhabilitation qui conserve la caractère historique du bâtiment. Que le château revive, tel est bien notre objectif ».*

Devenir bénévole à l'association renaissance du Haut-Gesvres, contact : tél. 06 21 31 54 60 et www.renaissanceduhautgesvres.com

VOLLEY-BALL

Sous le filet, la passion

Une mixité appliquée à toutes les équipes

Ne cherchez pas, il n'y a ni pro, ni compétiteur à la recherche du très haut niveau sur le parquet. À la Sympho volley-ball de Treillières, on pratique le volley en loisirs, tous les vendredis soir salle Olympie. *« Nos 37 adhérents se répartissent en quatre équipes inscrites dans le championnat départemental »*, raconte Michel Métivier, président du club. *« Les niveaux et moyennes d'âge sont assez variés : certains débutent, d'autres pratiquent régulièrement et sont fidèles au club depuis des années ».* Le maître mot ici est "plaisir", associé à *« une mixité appliquée à toutes les équipes : cela dynamise l'esprit convivial du club »*, dit-il. Une ambition peut être ? *« Attirer plus de jeunes joueurs, nous disposons d'un seul créneau mais nous avons encore la possibilité d'accueillir de nouveaux pratiquants. Le volley-ball n'est pas un sport très médiatisé, mais sa pratique est vraiment agréable ».*

Infos au 07 68 93 44 87

PÊCHE

La découverte, point à la ligne

« Une école de la patience et du respect »

La nature, l'apprentissage du respect, et de bons moments passés en plein air. Rien d'autres. L'Amicale des pêcheurs de Vioreau, gestionnaire halieutique du site de l'étang du Haut-Gesvres, propose des activités de pêche, dans le respect des milieux aquatiques.

« Est-ce que je peux remonter la ligne pour savoir si j'ai attrapé un poisson ? » Comme par magie, la pêche génère souvent le plein de sensations nature, adrénaline d'avoir réussi à séduire un petit animal à écailles. Ce jour-là, au bord de l'étang du Haut-Gesvres, un groupe d'adolescents s'essaie à la pêche nature, *« une formidable découverte possible à l'occasion des ateliers que nous organisons chaque année, ouverts aux jeunes pêcheurs »,* explique Bernard Hamon, président de l'association. Une école de la patience et du respect, comme l'explique Jacques Dollo, qui anime ce jour-là la séance : *« Nous apprenons aux enfants à être indépendants, au bord de l'eau, avec une ligne entre les mains. Au-delà de la pêche, l'idée est aussi de leur faire prendre, dès le plus jeune âge, les bonnes habitudes : regarder, respecter la nature, savoir reconnaître les espèces, et remettre à l'eau le poisson quand celui-ci n'atteint pas la taille minimale, s'occuper de son matériel… »*

L'indispensable carte de pêche

La pêche reste un loisir, mais réglementé. Les droits de pêche (berges, rives) appartiennent soit à l'État (fleuves, canaux navigables), soit à des propriétaires riverains (rivières, lacs, étangs). Les associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique louent ou acquièrent ce droit de pêche pour permettre aux pêcheurs de pratiquer leur loisir. Pour cet étang du Haut-Gesvres, le magasin Gamm Vert est dépositaire de la carte de pêche. En prenant une carte de pêche, les adhérents participent au financement des missions de ce réseau associatif : réalisation de travaux d'entretien, restauration et protection des écosystèmes aquatiques et du patrimoine piscicole. Un autre droit d'accès et d'exercice existe sur la commune : l'étang du Champ-Morin (7 400 m^2), géré par la commune, est accessible aux pêcheurs munis d'une carte communale dont le prix, peu élevé (15 € par an pour un résident de Treillières) permet aux curieux du bouchon et de l'hameçon d'essayer une nouvelle discipline, calme et tranquille.

Infos en mairie pour le Champ-Morin. Amicale des pêcheurs de Vioreau : infos au 06 08 41 61 39

INFORMATIONS

- Salle Marathon, Olympie club house du club de rugby, aire athlétique… La Ville a engagé de nombreux travaux de rénovation des équipements sportifs. Le détail dans la rubrique dédiée aux travaux de ce magazine *(p24-25)*.
- L'opération Vitalsports est renouvelée les 31 août et 1er septembre prochain. Un événement proposé par le partenaire Decathlon, zone de Ragon, en lien avec les associations sportives de la commune. Activités et démonstrations ouvertes au grand public.
- Le forum des associations de la ville est prévu le 7 septembre.

Nouvelle médiathèque

Vivante et ouverte à tous

La bibliothèque n'est plus, vive la médiathèque ! Place de la Liberté, le chapitre de la bibliothèque municipale, créée en 1988, s'est définitivement refermé, et celui, avenue du Général-de-Gaulle, vient de s'ouvrir sur un chapitre culturel inédit. Vaste, lumineuse et conviviale, la médiathèque qui porte le nom de Jean-d'Ormesson, a tout récemment ouvert ses portes, à l'occasion d'un premier week-end de découverte, les 18 et 19 mai dernier, permettant aux Treilliérains de faire connaissance avec ce formidable outil culturel. À disposition du public : 16 000 documents, dont plus de 4 000 livres, des jeux de société, des espaces différenciés pour lire, faire des recherches, échanger ou tout simplement se reposer au gré de lectures et de découvertes. La ville aura investi 2,67 M€ pour ce nouvel équipement public, absolument ouvert à tous.

Il y avait de l'émerveillement dans les yeux, de la curiosité, de l'impatience aussi. Familles, bénévoles, acteurs culturels, élus s'étaient bien donnés rendez-vous mi-mai dernier pour débuter, ensemble, la nouvelle aventure culturelle qui s'ouvre sur la commune. *« L'ambition, l'importance grandissante de notre commune et l'attente des habitants en matière d'offre culturelle valaient bien la création d'un outil aussi fabuleux »*, a indiqué le maire, Alain Royer. *« Idéalement située, cette médiathèque saura faire aimer la lecture, la culture et permettra aux habitants, de tous âges, de s'épanouir et de découvrir, sur leur temps libre, d'infinies connaissances. Bon vent à* Jean-d'Ormesson *! »*

Des occasions de se rencontrer

Les habitudes ont changé. Le public est aujourd'hui à la recherche de lieux culturels évolutifs, multimodaux, ouverts. Des lieux où on se sent bien, libre d'entrer comme de sortir, de poser une question ou de rester silencieux dans son évasion personnelle. La nouvelle médiathèque résume finalement assez bien cette aspiration vers une culture facile à appréhender, à consulter sur place ou à emmener chez soi, pour prendre le temps. À *Jean-d'Ormesson*, le lecteur peut redécouvrir la patience de la recherche, la quiétude de la lecture, il

a à sa disposition un ensemble d'offres et de services offrant aux usagers des occasions de se rencontrer, dans un bâtiment résolument plus agréable, plus lumineux, et aux horaires d'ouverture en phase avec leurs rythmes de vie. À travers l'ouverture le dimanche pour les familles et le midi pour les actifs, avec des collections adaptées aux goûts et aux pratiques culturelles, les fonds documentaires sont pensés pour plaire aux publics et éveiller leur curiosité. La bibliothèque met à leur disposition, dans un espace de 800 m², des ateliers, des outils qui stimulent la créativité, dans une perspective d'appropriation individuelle ou en petits groupes.

Un espace d'ouverture est né

« La bibliothèque, c'est un lieu d'appropriation de la culture, d'information et de loisirs. Nous avons choisi de placer la culture au cœur du projet de renouvellement du centre urbain, en s'assurant que le service pourra être ouvert le plus largement possible, avec notamment deux journées où la médiathèque restera ouverte du matin au soir. Trois idées majeures ont guidé le projet : ouvrir un outil culturel de référence, proposer un lieu-ressource fédérateur, novateur, et faire que le lieu devienne un espace d'ouverture et d'échange. En entrant dans ce lieu, les habitants pourront également se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. »

Catherine Henry, adjointe au maire déléguée à la culture

Une carte d'accès unique et gratuite

Innovation : au 1er septembre, une carte unique gratuite sera mise en place dans l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de la CCEG*, qui permettra à tous les usagers inscrits dans l'ensemble des 11 équipements du réseau d'avoir accès à l'ensemble des structures et pourront donc emprunter des documents sur tous les sites. La carte est délivrée gratuitement à tous les habitants de la CCEG.

**À l'exception de l'équipement de Nort-sur-Erdre.*

7 avenue du Général-de-Gaulle
44119 Treillières
02 40 94 61 76

mediatheque@treillieres.fr
livreetlecture-cceg.net

La médiathèque en pratique

24 heures d'ouverture par semaine, deux journées en continue

Mardi **de 16h à 18h**
Mercredi **de 10h à 18h**
Jeudi **de 10h à 12h**
Vendredi **de 16h à 19h**
Samedi **de 10h à 17h**
Dimanche **de 10h à 12h**

Horaires vacances scolaires identiques **à l'exception de la fermeture le dimanche.**

Faut-il être inscrit pour entrer à la médiathèque ?

Non, tous les habitants peuvent entrer et consulter des documents librement. Seul l'emprunt nécessite une inscription.

Lire, voir, jouer

L'offre en termes d'actions et d'animations de la médiathèque est le cœur de son projet, celui d'être un lieu créateur de liens, d'échanges, de services. Elle propose à la fois un espace ludique, éducatif, de loisirs, de réflexion et d'action. Le public peut venir lire et consulter bien sûr, mais aussi observer, écouter, jouer. Présentation des lieux.

Vastes rayonnage et présentoirs des principales collections adultes : romans, fantasy, témoignages…

Six ordinateurs multimédia sont à disposition du public en accès libre pour des recherches, face au terrain de rugby.

Espace dédié aux jeux de société, avec possibilité de jouer sur place bien entendu.

Lieu pour les très jeunes lecteurs, avec nombreuses collections et mobiliers adaptés.

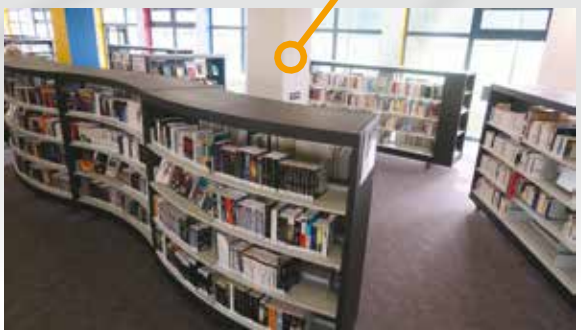

➜ Des animations toute l'année

De nombreux rendez-vous seront proposés régulièrement. En règle générale, un temps d'animation est proposé chaque mercredi et samedi après-midi : temps de jeux de société, jeux vidéo, ciné goûter, mercredi des histoires etc. Certaines matinées du mercredi et du samedi sont consacrées à des séances dédiées aux jeunes publics *(bébés lecteurs)* ou spéciales, comme la présentation des nouveaux DVD ou romans autour d'un petit déjeuner *(breakfast club)*.

Collections bandes-dessinées jeunesse avec de sympathiques poufs pour se mettre à l'aise.

Un agent de la bibliothèque pourra renseigner l'usager dès son entrée sur le grand plateau des collections.

Collections bandes-dessinées et DVD adulte, avec de confortables sièges de lecture. À proximaité, une salle de travail indépendante.

Une salle d'animation, avec gradins amovibles offrant 56 places assises, pour des débats, des projections, des présentations scolaires…

Deux bornes interactives très utiles pour le retrait des documents.

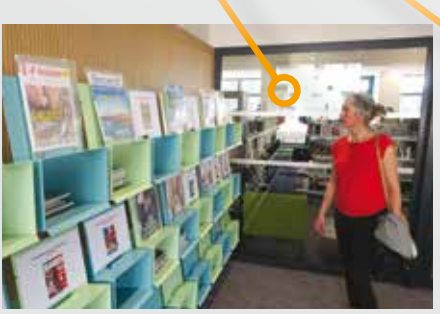

Espace détente indépendant, avec à disposition presse et magazines.

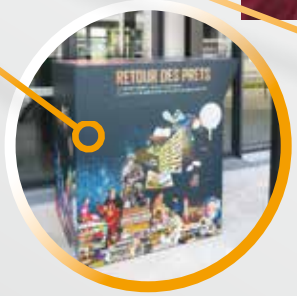

Une boîte de retours* juste à l'entrée, à l'extérieure, pour ramener son livre ou son DVD en dehors des horaires d'ouverture.

* *réalisée par l'artiste Tanguy Robert*

Un vaste sas accueille les usagers dans les meilleures conditions (sanitaires sur place également).

En CHIFFRES

16 000 livres

4h30 d'ouverture supplémentaires par rapport à l'ancienne bibliothèque

280 jeux de société (tous publics)

500 m² de surface dédiée aux collections

2 000 DVD *(fictions adulte et jeunesse, documentaires, mangas)*

55 abonnements à des magazines

Qu'est-il possible d'emprunter ?

La carte d'adhérent permet d'emprunter au total 15 documents sur l'ensemble des bibliothèques et médiathèques du réseau, pour une durée de trois semaines. Dans ces 15 documents empruntables, l'usager peut emprunter 13 documents : 10 livres / magazines, 2 DVD et 1 jeu.

Une équipe à votre service

Bruno Piszczorowicz, responsable de la médiathèque
Gestion de l'équipement, en charge de la littérature adulte (fonds général, classique, poésie, théâtre), des policiers, fonds documentaires, DVD…

Tiphaine Devaux, bibliothécaire
Gestion des fonds spécialisés de littérature adulte, section des livres pour tout-petits, Bd jeunesse, fonds documentaires (psycho, sciences, langues). Coordination des animations menées avec les bénévoles et les établissements scolaires.

Caroline Suteau, bibliothécaire
Référente en jeux de société, gestion des romans jeunesse, animations scolaires et gestion des actions menées avec les assistantes maternelles.

Anthony Mottier, bibliothécaire
Référent informatique, numérique et jeux vidéo, gestion du fonds science-fiction, informatique, techniques et géographie.

➜ Un grand "Merci" aux 42 bénévoles actifs

Patricia, Stéphanie, Elise, Joël, Lydie, Thi Hue, Fabienne, Marie-Anne, Rozenn, Emma, Catherine C., Pascale, Michel, Christiane, Loïc, Isabelle, Michèle, Paulette, Bakary, Affoussiata, Jocelyne, Alicia, Colette, Isabelle, Catherine M., Dominique, Nicole, Marie-Annick, Fabienne, Brigitte P., Lucile, Justine, Colette, Odile, Elisabeth, Brigitte B., Claudie, Violette, Valérie, Christine, Rita et Martine.

Premières impressions :

« Cela fait dix ans que je suis bénévole, c'est une belle aventure qui se poursuit. Cette médiathèque me donne encore plus envie de transmettre le goût de la lecture. »

Paulette, bénévole

« Le lieu incite vraiment à la lecture, nous aimons bien les étagères qui ne sont pas rectilignes pour présenter les ouvrages. Les espaces sont bien délimités, il y a en a pour tous les goûts. »

Affoussiata et Bakary, bénévoles et usagers

« Les couleurs, les espaces, tout est bien pensé. Il y a beaucoup plus d'ouvrages et l'espace jeux est vraiment une bonne idée. »

François, usager

« Des DVD récents, des collections plus riches… Il y a aussi des espaces pour venir travailler et brancher son ordinateur. Pour l'étudiante que je suis, c'est vraiment bien. »

Sarah, usager

« Le rôle de notre médiathèque ne peut plus se résumer au seul prêt de livres. L'ambiance du 3ème lieu doit être joyeuse et vivante, marquée par la curiosité, l'ouverture et le respect de l'autre. »

Bruno Piszczorowicz, responsable de la médiathèque

Peut-on devenir bénévole ?
Oui : à raison d'une présence toutes les trois semaines au minimum, les bénévoles travaillent sur la préparation des collections (couverture, catalogage, traitement informatique…) et à l'organisation des animations.

Petits à petons, pour papa, maman et leur(s) enfant(s)

C'est nouveau, inédit et c'est utile aux familles. Depuis la fin des vacances de printemps, les communes de Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Sucé-sur-Erdre, Treillières et Vigneux-de-Bretagne offrent un nouveau service aux familles en ouvrant sur leurs territoires, *Petit à petons*, un lieu d'accueil enfants – parents.

Pas évident de proposer un lieu, ouvert, neutre, au sein duquel chaque famille viendrait, sans prévenir ni inscription préalable, partager un temps d'échange, avec des accueillantes spécialisées dans la petite enfance. C'est pourtant l'initiative qui a été menée par Treillières, accompagnée de quatre autres communes limitrophes partenaires. *Petit à petons*, lieu d'accueil enfants-parents, est ainsi né. Les débuts sont timides pour cet espace d'échanges et de partage sans visée thérapeutique, au sein duquel les parents pourront dialoguer et conforter la relation avec leur(s) enfant(s), et les enfants, se socialiser et se divertir. *« Le principe de ce service est d'être itinérant »,* indique Axelle Flamand, directrice Famille, éducation, solidarités à la ville de Treillières. *« La première visée est de créer un climat de confiance, pour que les très jeunes enfants accompagnés du papa, de la maman, des deux ou d'un adulte référent – un grand-parent, un frère, une sœur… – puissent se sentir du mieux possible ».*

Non-jugement, écoute et convivialité

À Treillières, cette permanence se déroule tous les mercredis matins, de 9h à 12h, à l'espace *Atout'Âge*, sauf les jours fériés. Le service va fonctionner durant la première quinzaine de juillet et reprendra ensuite le 19 août. Les familles seront accueillies sur chaque permanence par un binôme de professionnels formés à l'écoute et garants des règles de vie. Ces accueillantes, toutes professionnelles de la petite enfance, travaillent sur l'une des cinq communes qui participent au dispositif. Le premier jour de la permanence, c'est Juliette (Sucé-sur-Erdre) et Hélène (Grandchamp-des-Fontaines), qui constituaient le premier binôme de professionnelles. Elles insistent : *« Petit à petons est d'abord un lieu d'écoute où les parents viennent se rencontrer. Nous avons une posture très différente de celle que nous avons dans les structures dans lesquelles nous travaillons, car ici, il n'y a pas de suivi ou de prise en charge particulière. De même, nous ne questionnons pas les parents pour savoir d'où ils viennent et pourquoi ils sont là ».* Non-jugement, écoute et convivialité rythment donc les premiers moments de *Petit à petons*. Une dernière précision : ce lieu n'est pas un mode de garde tel qu'une halte-garderie ou une crèche, les enfants présents sont sous la responsabilité du ou des adultes qui les accompagnent et restent à leurs côtés.

Petits à petons en pratique :

- **À Treillières** : permanences tous les mercredis matins, de 9h à 12h à l'espace *Atout'Âge* (59 bis rue de la mairie)

Les parents de Treillières peuvent également se rendre sur l'une des permanences des communes partenaires :

- **À Héric** : permanences au Relais petite enfance (10 rue Saint-Pierre) de 9h à 12h les 8 juillet, 9 septembre, 7 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

- **À Sucé-sur-Erdre** : permanences au Relais petite enfance (rue Descartes) de 9h à 12h les 31 août, 28 septembre, 26 octobre et 7 décembre.

- À Vigneux-de-Bretagne : permanences au centre *Planète B612* (51 rue du Petit prince) de 9h à 12h les 1er juillet, 2 septembre, 30 septembre, 4 novembre et 9 décembre.

- **À Grandchamp-des-Fontaines** : permanences au Relais petite enfance (1 impasse des Aubiers) de 9h à 12h les 17 juin, 19 août, 16 septembre, 14 octobre et 25 novembre.

Infos complémentaires sur le site www.treillieres.fr et auprès du Guichet famille, au 02 40 94 68 48 ou au 02 40 94 69 31.

En route pour les déplacements de proximité

Qu'est-ce qui faciliterait l'usage du vélo ou de la marche pour inciter les habitants à se rendre à la boulangerie, à l'école, au travail ou à l'arrêt de transports ? Un an et demi après une vaste consultation, la CCEG entre dans une phase concrète pour faciliter l'usage du vélo, de la marche, de la trottinette…

D'ici à 2030, le nombre de déplacements quotidiens augmentera de près de 20 %. Pour anticiper ces évolutions et imaginer de nouvelles façons de nous déplacer, la communauté de communes et les communes ont mené une réflexion sur les déplacements, notamment ce qu'on appelle les mobilités actives. Afin de multiplier les alternatives au tout automobile, Erdre et Gesvres mène une vaste campagne pour développer les déplacements de proximité. Parmi les actions envisagées, l'aménagement de pistes cyclables et de stationnements vélos, la création de zones 30 ou la mise en place de nouveaux services. La collectivité agit déjà pour encourager l'auto-partage : multiplication des aires de stationnement pour le covoiturage, adhésion à la plateforme ouestgo (www.ouestgo.fr), un projet de développement d'une plateforme mutualisée et solidaire pour le covoiturage de proximité… Par ailleurs, l'aménagement de voies cyclables pour relier les bourgs, les espaces de loisirs et les parcs d'activités va prendre un élan supplémentaire : au total, ce sont plus deux millions d'euros qui vont être investis pour aménager plus de 60km de voies cyclables, d'ici à 2026. Les liaisons Treillières – Grandchamp-des-Fontaines, Les Touches – Nort-sur-Erdre ou encore Casson – Sucé-sur-Erdre seront les premières concernées.

Des actions pour faire aimer le vélo

Début juin dernier, c'est la semaine à pied et à vélo qui a été organisée sur tout le territoire de la CCEG. *« Une série d'actions aux publics scolaires ont été menées, toutes les communes ayant répondu positivement pour organiser des petits événements »*, explique Camille Boceno, conseillère mobilité à la CCEG : *« ateliers vélo, vélobus électrique, séance de sensibilisation… L'année prochaine, la semaine sera étendue aux publics collégiens »*. Sur Treillières, plusieurs actions ont été proposées : quizz actuellement en ligne depuis le site treillieres.fr, opération vélobus menée le 5 juin dernier pour les écoliers du secteur de La Ménardais vers les écoles du bourg… Le personnel municipal a également été sensibilisé aux déplacements électriques à vélo.

REPÈRES

Chaque jour, un habitant de plus de 5 ans effectue 4,01 déplacements journaliers dont 75% d'entre eux sont effectués en voiture. La distance moyenne d'un déplacement est de 9,7 km. La moitié des déplacements sont internes au territoire et font moins de 4,5 km.

Transport scolaire : inscriptions en cours

Au revoir les transports Lila, bonjour Aléop ! La Région, qui a pris en charge le service public de transport, notamment scolaire, gère désormais les déplacements des élèves vers leur établissement. Les inscriptions se font essentiellement en ligne sur aleop.paysdelaloire.fr, jusqu'au 15 juillet. Avec Aléop, le prix est le même pour tous soit 110 euros par an et par enfant, et c'est gratuit à partir du 3ème enfant transporté.

10 bougies pour Treill'air de fête, les 21 et 22 juin

À quelques jours de son 10e lancement, l'événement est entré dans sa dernière ligne droite. Une fête de la musique couplée à des moments festifs le lendemain, ce début d'été s'annoncera animé, familial et surtout empreint de bonne humeur. Présentation de cette fête de la ville pas comme les autres.

Avec les étoiles comme thème central, l'édition 2019 place l'implication citoyenne au cœur de l'événement. Tout le monde a mis la main à la pâte : les équipes municipales (à travers notamment des démonstrations, et des présentations de travaux), les bénévoles, les associations, habilement réparties au sein de commissions ouvertes à tous, ont pu concocté une édition, qui évolue quelque peu cette année dans sa conception : *« pensé pour être une Fête de la ville, une ville en fête, Treill'air de fête a été imaginée pour que les associations, les commerçants, les habitants – petits et grands, de tous les villages – se l'approprient »,* rappelle le maire, Alain Royer. *« La naissance du nouveau quartier, avec la place de la République, l'avenue du Général-de-Gaulle et le nouvel aménagement du parvis de l'Hôtel de ville, placent cette Fête de la ville au cœur même de notre commune. C'est un élément central et moteur.»*

Une grande aventure collective

En coulisses, la fête s'est donc préparée avec l'aide de bénévoles qui se sont fait connaître au tout début ou au cours de l'aventure. L'atelier décoration a par exemple mis en place un planning de création ouvert à tous les habitants habiles de leurs mains. La commission portant sur la programmation musicale a imaginé cinq concerts pour ouvrir les festivités, le 21 juin, jour de la fête de la musique. Enfin, la commission Animations a mené une réflexion sur les diverses activités pour un public de 0 à 97 ans sur la journée du 22 juin. Pour y parvenir, l'organisation a pu compter sur les forces vives locales, illustrées par le réseau actif de 75 associations présentes sur la commune, et de nombreux commerçants, regroupés pour la plupart sous la bannière associative de l'AGTE. *« Treill'air de fête doit devenir une manifestation incontournable, elle doit appartenir aux habitants »,* a souligné Alain Royer, *« de la conception à la concrétisation en passant par l'organisation avec l'appui de la ville et de ses services. À chaque Treilliérain de l'animer, de la rendre vivante, agréable et joyeuse. En d'autres termes de la faire vivre et d'en être acteur. »*

Implication bénévole utile et précieuse

David Rainereau, membre actif de la Sympho foot, fait partie de l'aventure, comme beaucoup d'autres bénévoles. *« Habitué dans mon club à donner un coup de main, à organiser, animer, arbitrer aussi (…), je sais trop bien combien le bénévolat est important dans la réussite d'un événement d'envergure. Je me suis immédiatement mis à disposition de l'organisation. »* Et cela tombait bien pour cet actif touche-à-tout : spécialisé côté vie professionnelle dans la radiologie industrielle, David a participé à la création des kakémonos, et de bien d'autres éléments de décor, utiles pour maintenir les drapeaux qui flotteront, aux couleurs de l'événement. Une mobilisation active et surtout très précieuse, David a pris *« naturellement du temps pour donner un coup de main. C'est la fête de la ville, notre fête après tout, c'est important de s'impliquer ».*

Programmation en page 31 de ce magazine.

Concours photo

#vlaleprintemps

Bravo à Elvire DAVERTON !

Rendez-vous sur Instagram pour le prochain concours photo.
#treillairdefete

villedetreillieres

CONTRAT DE TERRITOIRES

Actions communales en faveur des mobilités actives

Inscrit au plan de déplacement global d'Erdre et Gesvres, la ville a développé un plan d'actions communales en faveur des mobilités actives (PACMA) afin de développer les projets suivants : création d'une voie verte rue de la Rinçais (lien entre le stade de la Rinçais depuis la route de Sucé, travaux de voirie estimés à 90 528 €), création d'une voie verte rue de Notre-Dame (travaux de voirie estimés à 48 576 €), extension de la zone 30 (signalisation routière estimée à 5 500 €), développement de l'offre vélo à proximité des commerces et des équipements publics (acquisition de mobilier urbain estimée à 5 000 €), valorisation du réseau doux par le jalonnement (acquisition de panneaux estimée à 8000 €). *« Une dernière action a été inscrite à ce PACMA : il s'agit de l'installation d'un feu de **récompense rue de Vigneux** »*, indique Jean-Claude Salau, adjoint délégué aux travaux, à la voirie et aux espaces verts. *« Son principe est simple : à l'approche du carrefour, si le conducteur respecte la limitation de vitesse, le feu passe au vert : c'est une forme de récompense. S'il va trop vite, il reste au rouge. Ce feu intelligent sera installé en 2020, il a pour objectif de sécuriser cet espace routier. »* Le 11 mars dernier, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la demande de subvention (40 000 €) **dans le cadre de ce Contrat de territoires signé entre la CCEG et la Région des Pays-de-la-Loire. Décision votée à l'unanimité.**

IMPOTS LOCAUX

Des taux d'imposition maintenus

Conformément aux orientations budgétaires pour 2019, le conseil municipal s'est prononcé favorablement au maintien des taux des impôts locaux au même niveau qu'en 2018, à savoir :

- Taxe d'habitation : 21,69 %
- Taxe foncier bâti : 21,71 %
- Taxe foncier non bâti : 40,23 %

Les taux restent inchangés depuis 2006. Délibération adoptée **à l'unanimité** le 1er avril.

EMPLOI

Un contrat d'avenir pérennisé

Répondant aux objectifs fixés aux employeurs des emplois d'avenir d'inscrire ces postes dans un parcours emploi-compétences, la ville a créé un poste d'adjoint administratif afin de pérenniser un poste au terme des trois années du contrat. Cette décision permet à ce contrat d'avenir de voir son activité se poursuivre dans le temps. Délibération adoptée **à l'unanimité** le 1er avril.

SÉCURITÉ

La vidéo protection étendue

Afin de poursuivre la politique de sécurité et de prévention de la municipalité, le système de vidéo protection sera étendu par la pose de trois caméras supplémentaires : une première caméra sera implantée à l'intersection de la rue de la Guinguette et de la rue Notre-Dame. *« Cette relocalisation s'avère nécessaire afin de mieux couvrir les quartiers de Vireloup, la rue de la Fortunerie et la rue de la Monnaie contre la problématique des cambriolages, ce qui représente 170 habitations protégées »*, précise Thierry Gicquel, conseiller municipal délégué à la tranquillité publique. La seconde caméra est prévue au-devant du groupe scolaire Alexandre-Vincent pour répondre à des objectifs de protection contre le risque d'intrusion, la sécurisation des parkings et des habitations, notamment. Enfin, une troisième caméra est prévue au-devant du nouveau groupe scolaire Pauline-Kergomard. L'extension du système de vidéo protection communal est éligible au fonds interministériel de prévention de la délinquance, la ville va donc solliciter une subvention auprès de ce fonds pour la réalisation de cette extension. Délibération adoptée le 1er avril 2019, **par 21 voix pour et 6 abstentions.**

ENVIRONNEMENT

Projet Eau et paysages à l'étang du Haut-Gesvres

La démarche Eau et paysages, pilotée par Erdre et Gesvres et consistant à aménager et valoriser la vallée de l'Erdre en collaboration avec la ville de Treillières, prévoit des aménagements au niveau de l'étang : curage de la pièce d'eau et consolidation de la digue. Au vu de la démarche globale et des interactions entre les différents aménagements, il semble primordial de faire appel au même maître d'œuvre pour assurer la cohérence du projet. Le conseil municipal a approuvé une convention signée entre les deux collectivités, organisant les modalités financières, administratives et techniques de la maîtrise d'ouvrage partagée. Délibération adoptée le 1er avril 2019, à **l'unanimité.**

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La commune d'hier à aujourd'hui

Une partie des jeunes élus du Conseil.

Élus en décembre 2018 pour deux années de mandat, les 19 jeunes élus du conseil municipal des enfants ont débuté leur travail de réflexion. Premier projet : appréhender la commune d'hier, d'aujourd'hui, et celle de demain, trois temps qui permettront aux jeunes conseillers élus de mieux connaître et de mieux comprendre leur commune. *« On ne peut pas travailler le futur sans connaître le passé »,* dira un jeune conseiller. Avec l'appui de l'association Treillières au fil du temps, dont l'objectif est de valoriser la mémoire et le patrimoine treillièrains, la jeune assemblée a découvert Treillières autrefois. *« Difficile d'imaginer que des fermes longeaient la rue de la mairie ! »,* a-t-on entendu. La ville avait alors un tout autre visage. Pour mieux s'en rendre compte, la ville et l'association ont offert à chaque élu le livre *Treillières, hier et aujourd'hui : 1910-2013*. Prochaine étape : les transformations actuelles de la ville. Les jeunes élus ont souhaité visiter le château pour mieux concevoir sa destination. Un contact avec l'association Renaissance du Haut-Gesvres a été établi. *« Travailler en partenariat pour mieux construire et valoriser un projet est indispensable, c'est un vrai apprentissage »,* précise Marie-Isabelle Jondot, qui anime le conseil des enfants.

Le conseil municipal des enfants s'associe également aux représentations officielles, aux côtés du maire et des élus : le 23 mars dernier lors de l'inauguration de l'école Pauline-Kergomard, et le 8 mai, à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945 *(notre photo)*.

ASSOCIATIONS

60 853 € de subventions de fonctionnement

« Favoriser la participation des Treillièrains, soutenir la présence des jeunes, avec une majoration de 25 % de la subvention pour chaque adhérent de moins de 18 ans ; assurer un soutien aux associations qui font un effort d'autofinancement… » Pour Mickaël Mendès, adjoint délégué à la vie sportive, *« le principe de subventionnement est transparent, il récompense aussi les associations qui font un effort de développement »*. Le montant total des subventions de fonctionnement 2019 s'établit à 60 853 € (contre 53 349 € en 2018), au bénéfice de 25 associations sportives, 8 à vocation culturelles, 6 de loisirs, 9 sociales et solidaires, 4 scolaires, auxquelles s'ajoute une subvention d'équilibre de 14 900 € pour Treillières Musique. Délibération adoptée le 1er avril 2019, **à l'unanimité.**

Prochain conseil municipal le lundi 24 juin 2019 à 19h, salle du Conseil

Un aménagement urbain pour ouvrir la perspective

Le renouvellement du centre bourg se poursuit. La ville entreprend désormais le réaménagement de l'espace situé à l'arrière de la mairie, sur l'emprise de l'ancienne école de La Chesnaie. Les travaux débuteront à la rentrée 2019.

Après l'implantation du multi-accueil *Bulle de rêves,* au rez-de-chaussée du *Mail'âge,* la création du Pôle enfance solidarité *Atout'âge,* l'aménagement de l'espace se poursuit sur ce "mail" situé à l'arrière de la mairie. *« L'objectif est d'abord de sécuriser les lieux »,* précise le maire, Alain Royer, *« puis d'assurer une liaison entre le parking de la mairie, la rue de la mairie et, à plus long terme, une ouverture vers la rue de la Gare. »* Cet aménagement doit en effet permettre le site de la Belle-Étoile. Près de 270 000 euros seront mobilisés par la commune pour cette opération, inscrite au cœur du Plan d'actions communal en faveur des mobilités actives.

Miser sur les déplacements doux

L'opération vise à assurer une continuité de déplacement, notamment piéton, permettant de desservir le plus utilement possible les équipements publics récemment ouverts. De cette manière, les déplacements doux seront confortés sur deux axes : la voie verte Est-Ouest le long de la voie ferrée, et le mail Nord-Sud reliant les équipements publics et la mairie. Par ailleurs, l'ancienne école de la Chesnaie, conservée et réaménagée en équipement public, libèrera un espace utile à l'extension du parking de la mairie, pour une soixantaine de véhicules au total. Début des travaux ce mois de juin 2019.

La Chesnaie réaménagée

Les anciens locaux de l'école seront séparés en deux espaces : un premier dédié aux associations et un second à des bureaux administratifs (archives, bureaux, personnel mairie…). Les associations pourront ainsi disposer de deux salles d'activités et de deux salles plus vastes, qui pourront accueillir les assemblées générales et des activités de loisirs notamment. Ces salles seront livrées progressivement entre la rentrée de septembre et la fin de l'année 2019. Par ailleurs, un espace sera dédié à l'armoire alimentaire, permettant d'améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires, et les conditions de travail des agents.

Des aides pour l'assainissement non collectif

Depuis 2016, la CCEG a mis en place un programme d'aide à la réhabilitation des assainissements individuels, dont les montants ont récemment évolué. Pour s'informer des travaux éligibles et du montant du versement de l'aide (soumis à un plafond de ressources), les habitants concernés peuvent contacter le service intercommunal, via le site **www.cceg.fr et au 02 28 02 01 05.**

Des travaux dans les équipements sportifs

Pour le bien-être des associations sportives comme des usagers scolaires et pour répondre aux nouvelles normes réglementaires, la ville mène actuellement d'importants travaux dans les équipements de la ville.

- Infrastructures rugby : les anciens modulaires accueillant actuellement le bar du club vont être démontés et les vestiaires seront légèrement modifiés pour créer un accès direct sur le terrain. Par ailleurs, un nouveau modulaire sera installé au niveau du terrain de rugby, accessible aux personnes à mobilité réduite, et un préau sera créé, notamment pour permettre aux élèves de s'abriter et de déposer leurs sacs lorsque les classes utilisent le terrain de grands jeux. 45 000 euros seront investis par la ville.

- Aire athlétique :
une réflexion technique est en cours pour permettre d'aménager un lieu abrité à proximité directe de cet espace sportif, permettant aux élèves de s'abriter par temps de pluie. L'implantation de sanitaires sur ce lieu est également à l'étude. La ville prévoit pour cet aménagement une enveloppe de 25 000 euros.

- Complexe du Gesvres :
133 000 euros seront mobilisés pour les travaux d'isolation et de chauffage et 25 000 euros pour les aménagements intérieurs et sanitaires.

- Salle Marathon : une solution technique sera trouvée pendant la période estivale pour traiter le problème de bulles au niveau du revêtement, occasionnant des faux-rebonds.

La Ménardais : précisions sur un chantier long

Depuis plusieurs mois, un important chantier sur la RD 537 au niveau de La Ménardais : les travaux réalisés en accord avec les services départementaux - qui avaient pour objectif de réduire la vitesse - n'ont pas apporté le confort de circulation escompté, notamment pour les poids lourds. Un nécessaire adoucissement des chicanes a alors été demandé par la ville, engendrant un allongement de la durée des travaux. *« On peut comprendre l'exaspération des usagers, mais ces ajustements étaient nécessaires »,* précise Jean-Claude Salau, adjoint délégué aux travaux, à la voirie et aux espaces verts. *« Ces ajustements se sont confrontés, sur la même période, à d'autres opérations conduites par d'autres maîtres d'œuvre : aménagements sur la RD ZAC de la Belle Étoile – projet conduit par la CCEG –, installation de la fibre optique – par le Département –, travaux réalisés par l'État sur la RN137… ».* L'élu précise : *« Il faut rappeler que les choix d'aménagement font suite à l'étude du Plan de référence de La Ménardais, conduite en 2016. Dans la cadre de cette réflexion, deux réunions publiques nous avaient permis d'échanger avec les habitants. Il en était ressorti notamment une attente forte en termes d'apaisement de la vitesse et de sécurisation des piétons le long de la route départementale. »*

En bref

- La rue Étienne-Sébert, au-devant du collège Helder-Camara et de l'école Pauline-Kergomard, est limitée à 20 km/h aux véhicules à moteur avec priorité pour les piétons sur l'ensemble de la voirie.

- La circulation de tous les véhicules dits 4x4, motos tout terrains et quads, est interdite sur tous les chemins balisés de randonnée pédestre de la commune, chemins d'exploitation agricole ainsi que dans le parc du Haut-Gesvres.

Bâtir une filière éco-construction

Depuis trois mois, la communauté de communes Erdre et Gesvres a lancé une filière éco-construction. Il s'agit d'accompagner les entreprises et les artisans du bâtiment du territoire sur une nouvelle façon de construire ou rénover une maison.

Adapter la construction de logements, de bâtiments, le faire de manière plus responsable humainement, et plus respectueusement pour l'environnement. Erdre et Gesvres travaille actuellement avec des organismes de formation tels que la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment et la fédération française du bâtiment, pour mettre en place des formations et créer notamment des "chantier école". *« L'idée est de permettre aux entreprises du bâtiment d'apprendre à travailler d'une autre manière, avec d'autres process, pourquoi pas d'autres matériaux »*, explique Fabrice Desenfant, animateur de la filière éco-construction pour la CCEG. *« En formant ces artisans, en les accompagnant sur le plan réglementaire également, nous parviendrons à créer un réseau d'entrepreneurs sensibilisés au développement durable »*. Erdre & Gesvres entend faire de cette filière un véritable moteur pour le territoire, en sollicitant par ailleurs les agriculteurs et le déploiement des nouveaux matériaux : *« le bois, la terre, le chanvre, le lin, ils sont isolants ou capables de capter le carbone. Ces solutions doivent nous pousser à inventer et à innover ! »*

Réduire l'impact carbone des habitats

On estime à 400 le nombre d'entreprises artisanales concernées par cette démarche vertueuse qui peut permettre de réduire l'empreinte carbone des habitations. Plusieurs de ces entreprises sont situées à Treillières, comme H.E.L.P. Bois, spécialisée dans la construction bois. Pour son gérant, Johann Drouet, la démarche entreprise est salutaire, *« la construction durable impacte les métiers du bâtiment à toutes les étapes de la construction et vise à réduire l'incidence environnementale du bâtiment tout au long de sa vie. Pour avoir une meilleure connaissance de la performance des matériaux, sur les exigences de performance énergétique, l'isolation thermique, l'installation des procédés liés aux énergies renouvelables (…), pouvoir s'appuyer sur des conseils et sur un réseau d'expériences peut nous permettre d'être encore plus efficaces dans ce domaine »*.

Infos sur la filière auprès de la CCEG, tél. 02 28 02 01 11

L'avocat, un conseil de proximité

L'avocat est un professionnel du droit qui informe, conseille, rédige des actes et défend les personnes. C'est le seul partenaire juridique qui peut assister et défendre les personnes dans tous les domaines de la vie quotidienne, qu'elles soient un particulier ou un professionnel. En informant sur les droits et devoirs, des règles applicables à la demande de chaque citoyen, il peut aider à mettre en œuvre la solution la plus adaptée dans tous les domaines du droit. Une consultation préventive avec un avocat peut faire économiser du temps et de l'argent.

➡ À Treillières, Maître Augustin Moulinas et Maître Émilie Robin, avocats judiciaires au barreau de Nantes, proposent leurs services au 31 rue de Rennes, tél. 02 72 01 35 55. Un autre Cabinet existe sur la commune : Maître Laetitia Danet, avocate au Barreau de Nantes, au 5 avenue de la Gare, tél. 09 81 29 84 88.

➡ Une permanence juridique gratuite sera proposée en mairie à partir de 2020, pour permettre aux habitants de s'informer sur leurs droits.

Une laverie en projet

Une nouvelle activité commerciale et utile au plus grand nombre pourrait faire son apparition dans le bourg, en 2020 : une laverie privée viendrait en lieu et place de la bibliothèque qui a fermé ses portes Place de la Liberté. La laverie occuperait une petite partie de la surface de l'ancien équipement culturel ; la plus grande* se destine à accueillir un magasin de producteurs de produits locaux (fruits et légumes essentiellement), comme cela a été expliqué dans le magazine du mois de février 2019. Le projet fait état de l'installation de huit machines, en libre-service. Ouverture programmée début 2020.

**Les travaux de division des espaces devraient être réalisés à l'été.*

20 bougies pour la maçonnerie

Didier Brard a débuté son activité en avril 1999 sur la commune. Neuf ou rénovation, le credo de l'artisan reste *« la maçonnerie traditionnelle »*. Le professionnel privilégie des chantiers *« à taille humaine »,* qu'il s'agisse d'organismes ou entreprises privés, ou de particuliers. Celui qui est né et a toujours habité Treillières participe également à un projet plutôt orignal, sur la commune voisine de Sucé-sur-Erdre : *« il s'agit de l'œuvre d'un passionné qui a débuté, en 1984 : la construction de la maison de Blanche neige : jardin, façades, tours et clochetons, village miniature, animaux... Tout est mis en scène sans une pointe, sans un clou. Tout est sculpture et maçonnerie. »* Didier Brard y apporte donc son savoir-faire, de façon régulière, depuis l'âge de 25 ans, en jonglant avec ses autres chantiers sur la commune. *« Cela a été une bonne école de la précision et de la minutie. »*

Contact : Didier Brard, 34 rue de l'Alambic, tél. 02 40 94 59 24

La diététique et la nutrition pour aller mieux

Raisons purement médicales, rééquilibrage alimentaire, besoin de perdre du poids, modification des habitudes alimentaires ou nouveau mode de vie… Les raisons pour consulter une diététicienne nutritionniste peuvent être nombreuses. Sur la commune, Maëwenn Harnois s'adresse à tous les âges de la vie : *« de l'enfant à la personne âgée en passant par les jeunes mamans ou les sportifs souhaitant repenser leur équilibre alimentation-performances »*. Pour la professionnelle, *« il n'y a pas de recette miracle qui s'impose à tout le monde, mon maître mot reste l'adaptation »*. Comme il n'y a pas non plus d'aliment magique, Maëwenn Harnois prône une intervention éloignée des *« restrictions et des régimes qui prennent appui sur la frustration »*. À domicile, au Cabinet ou dans un tiers lieu, la diététicienne nutritionniste, toute récemment installée, propose également des interventions auprès des scolaires, des entreprises ou associations, sur des thématiques variées : l'équilibre et le gaspillage alimentaire, les maladies en lien avec de mauvaises habitudes alimentaires, la découverte des fruits et légumes, etc.

Contact : 19 rue de Rennes, tél. 06 64 38 54 37

Cet été, devenir chef d'entreprise !

Avoir entre 16 et 18 ans et rechercher un job d'été ? La communauté de communes propose aux jeunes de créer leur entreprise de services sous la forme d'une coopérative. Peinture, tonte de pelouse, nettoyage, manutention… Gérer sa communication, ses devis, ses factures, la réalisation des chantiers… Une vraie expérience de création d'entreprise !

Infos auprès de la Maison de l'emploi et de la formation d'Erdre & Gesvres à Grandchamp-des-Fontaines, 1 rue des Cèdres, tél. 02 51 12 10 94

Treillières Autrement

Le groupe de la majorité

Répondre à vos besoins, dans l'intérêt général, c'est ce qui mène l'action municipale de vos élus de la majorité.
Imposer, décider sans porter attention à vos attentes et remarques, c'est tout le contraire de la réalité de ce mandat.

Deux dossiers récents le prouvent :
- le projet de construction de deux collectifs à La Ménardais. Bien que s'agissant d'un projet privé, la majorité, au vu de vos interpellations, s'est mise en action avec le promoteur et un petit groupe d'habitants du village. L'objectif est de co-construire un projet qui réponde à vos attentes à savoir moins de logements, une architecture conforme à l'esprit "village", un espace vert propice à la convivialité, une offre commerciale adaptée et un lieu bâti permettant de vous rencontrer. La réflexion est d'ores et déjà engagée avec tous les acteurs de ce projet. Vous serez informés prochainement du nouveau projet qui se dessine.

- le projet d'implantation d'un foyer de jeunes travailleurs en cœur de bourg à proximité des commerces et des transports. Plusieurs sites ont été identifiés. Une fois n'est pas coutume, les élus de la majorité et de l'opposition avaient la même préférence : le site de l'ancienne gare. Une étude capacitaire a été réalisée sur chacun des sites et force a été de constater que seul le site – rue de la Gare – permettait l'implantation du foyer ; en commission aménagement du 17 mai 2018, opposition et majorité ayant convenu qu'il était dommage de bloquer la dernière parcelle communale du centre bourg – école de la Chesnaie – pour implanter l'équipement réservé aux jeunes actifs.

Le Département, propriétaire de la parcelle, a donné un avis favorable. La commune a alors posé ses exigences : conserver les arbres aux extrémités de la parcelle, aménager l'espace vert restant (400 m^2) de façon qualitative, ludique et tranquille pour les usagers habituels, veiller à l'intégration du bâtiment dans le tissu résidentiel, proposer un nouvel espace de repos sur le site de l'ancienne gare en lien avec la piste cyclable de l'ancienne voie ferrée…
Architectes, Promoteurs, Intercommunalité à l'origine du projet, Municipalité vous donnent rendez-vous le jeudi 13 juin 2019 à 20h salle du Conseil municipal pour vous présenter l'esquisse de ce projet, respectueux du cadre de vie et en faveur du développement de l'apprentissage, compte-tenu des futures implantations artisanales dans la zone Belle-Étoile.

Après avoir créé l'espace du Champ-Morin, réservé 3 900 m^2 d'espaces verts en plein cœur du nouveau quartier, agi en faveur de la préservation du parc du Haut-Gesvres, nous sommes persuadés que vous saurez faire, en toute objectivité, la différence entre vérité et mensonge.

Au plaisir de vous rencontrer, très bon été à toutes et tous.

www.treillieresautrement.com
Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr
07 61 78 02 62

Vivre à Treillières

Le groupe de l'opposition

Un vent de colère souffle en ce moment sur une partie de la commune. Deux collectifs d'habitants se sont créés : un à la Ménardais, l'autre dans le quartier de l'avenue de la Gare. Des pétitions ont été lancées : près de 400 signatures pour l'une, plus de 250 pour l'autre. Des observations à l'enquête sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ont été déposées, des dizaines de personnes se sont déplacées à nos permanences, des réunions de quartier à l'initiative des collectifs se sont tenues. Le tout bien relayé par la presse…

Pourquoi une telle mobilisation ?

Tout d'abord, à La Ménardais comme dans le bourg, le sentiment est général : STOP au béton. Vous voulez vivre dans des quartiers qui ont du cachet, où vous vous sentez bien. Le projet de construire deux immeubles en plein cœur du village de La Ménardais est une aberration. Les habitants attendent tout le contraire pour mettre en valeur leur village. Idem avenue de la Gare dans le centre bourg : la décision de la mairie de faire construire un foyer de jeunes actifs de 20 logements sur la quasi-totalité de l'espace vert (avec les tables rondes en béton…), où tellement de monde a ses habitudes, suscite l'incompréhension des riverains. Sur ce projet, nous comme le collectif d'habitants le disons clairement : OUI à un foyer des jeunes travailleurs à Treillières, mais pas là. D'autant que les solutions alternatives existent à quelques dizaines de mètres.

Ensuite, cette levée de bouclier se comprend aussi parce que, vous, habitants et riverains des quartiers concernés, vous ne voulez pas qu'on vous impose des projets en vous mettant devant le fait accompli. Force est de constater que c'est bien cette méthode que la municipalité applique en catimini sur nombre de dossiers, en ne les présentant que lorsque tout est bouclé et figé : « Circulez, y'a rien à voir » ! Cette façon de faire de la majorité municipale devient insupportable pour beaucoup.

Ces constats nous confortent dans nos décisions de vous avoir informés avant qu'il ne soit trop tard : tracts, permanences, interpellations en conseil municipal… Et toute cette démarche est riche dans les 2 sens : les riverains ont l'information que la municipalité ne leur donne pas, et nous amène, à nous élus, des solutions pertinentes. Finalement, rien d'extraordinaire, nous faisons notre rôle d'élus : informer, écouter et concerter. Respect des espaces verts, décision participative, qualité de vie, voilà ce que nous vous proposons. Il faut arrêter de livrer Treillières aux promoteurs.

Les conseillers municipaux du groupe «Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Hélène Jalin, Jean-Pierre Tual, Gwenn Boulzennec.

www.vivreatreillieres.com, vat@vivreatreillieres.com
twitter : @Info_VAT

PERMANENCES

Le CLIC
Informations pour les personnes âgées
Tous les lundis de 9h à 12h à l'espace *Atout'âge*,
tél. 02 28 02 25 45

La psychologue de l'école des parents
Espace *Atout'âge*, de 15h à 18h, sur RDV
au 02 40 16 72 33

Sarah El Haïry, députée de Loire-Atlantique
Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 09 62 57 69 09

Elisa Drion et Erwan Bouvais, conseillers départementaux
Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 02 40 99 09 40

Nouveau conciliateur de justice
Patrick Champion, deux lundis par mois de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre

BESOINS URGENTS DE LA POPULATION
Le week-end et les jours fériés, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre, tél. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières, tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE
Médecins : le 15
Pharmacies de garde : le 32 37

LE MARCHÉ
Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

DECHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi et jeudi : 14h à 18h ; samedi : 9h à 18h
Accès sur présentation d'un badge qu'il est possible d'obtenir auprès d'Erdre et Gesvres, Service déchets
tél. 02 28 02 28 10.

ERDRE ET GESVRES
Accueil
tél. 02 28 02 22 40

POLICE MUNICIPALE
6 place de l'église
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
(Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)
Contact :
police.municipale@treillieres.fr
Tél. 02 40 26 83 89

TAXIS 7J/7 et 24 H/24
Taxis Nantes nord
Tél. 06 50 36 56 53
Baudouin taxi
Tél. 06 14 70 62 33

PARTIR EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE

Opération gratuite pour la surveillance de l'habitation ou du commerce par des services conjoints de la police municipale et de la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Un imprimé est à télécharger sur le site www.treillieres.fr ou à retirer auprès de police municipale.

RAPPEL :
LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE EST INTERDIT

Depuis octobre 2018, l'évacuation des déchets végétaux doit se faire impérativement vers la déchetterie des Tunières à Grandchamp-des-Fontaines conformément au règlement de collecte de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Tout brûlage de végétaux (ou autres matériaux) est interdit, toute l'année, sous peine d'amendes.

ATTENTION À NE PAS FAIRE (TROP) DE BRUITS

Le principe est clair : ***« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé »*** (article du Code de la santé publique). Le tapage diurne (7h à 22h) concerne certaines infractions sans mesure acoustique (bruits de voisinage anormaux tels que les instruments de musique, le bricolage ou les équipements individuels…) et le tapage nocturne (bruit anormalement élevé perçu d'une habitation voisine ou de la voie publique), peuvent être une infraction. **Merci à tous les habitants de modérer le volume de leurs activités.**

LA POSTE

LA POSTE VA CHANGER SES HORAIRES D'OUVERTURE

À compter du 2 septembre prochain, la Poste de Treillières sera ouverte les mardis, mercredis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h, les jeudis de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h et les samedis de 9h30 à 12h30.

18 Place de La Liberté, tél. 36 31

De chez vous, retrouvez les services postaux 24h/24 sur www.laposte.fr

JUIN

Jusqu'au 17
Portes-ouvertes de l'École de musique
2, La Close des Genêts,
tél. 06 10 35 34 48

Jeudi 13, 20h
Réunion publique présentation du foyer jeune travailleurs
Salle du conseil, mairie

Samedi 15, journée
Fêtes de l'école Joseph-Fraud

Samedi 15 dimanche 16, journée
Tournoi de handball
Organisé par le Handball club du Gesvres
Complexe sportif Olympie
(rue Simone-de-Beauvoir)

Samedi 15, 9h-12h
Inscriptions à l'École de musique
Pour les cours d'éveil et découverte instrumentale
Et pour tous de 15h à 18h, également le 19 (14h-19h)
2, La Close des Genêts,
tél. 06 10 35 34 48

Dimanche 16, journée
Vide grenier
Organisé par le club de pétanque
Boulodrome de la Rinçais

Mercredi 19, de 10h30 à 12h
Visite du site de traitement des déchets
Où vont les déchets après leur collecte ? Comment sont triés les sacs jaunes ? Que deviennent les emballages une fois triés ?
Site de traitement de déchets, Lieu-dit Les Brieulles à Treffieux
Visite gratuite, sur réservation au 02 28 02 28 10
ou animateur.dechets@cceg.fr

Mercredi 19, 18h-20h
Billetterie Gala de danse
Salle Kyniska (rue Simone-de-Beauvoir)
Ainsi que le 21 juin (17h30 – 19h30)

Samedi 29, journée
Fêtes des écoles
Alexandre-Vincent et Pauline-Kergomard

Samedi 29, journée
Concours de pétanque
Boulodrome de la Rinçais

Samedi 29, journée
Gala de gymnastique rythmique
Salles Héraclès, Marathon et Kyniska
(rue Simone-de-Beauvoir)

Dimanche 30, dès 11h
Fête de l'école Sainte-Thérèse

JUILLET

Lundi 1er, 19h
Conseil municipal
Salle du conseil en mairie

Idée estivale n°1
Vallée du Gesvres, coteaux du Gesvres… Il existe deux circuits de randonnée sillonnant les principales curiosités naturelles et patrimoniales de la commune.
Pour mieux faire leur connaissance, rendez-vous sur le site www.treillieres.fr, rubrique Ma ville / à la découverte de Treillières, le plan est en téléchargement.

Samedi 6, dès 14h
Château en fête
Treillières trouve l'occasion de prolonger l'esprit de fête estival en investissant le domaine du château du Haut-Gesvres, pour une soirée gratuite enchaînant visites du lieu, concerts et spectacle d'enfants. Jeux en bois, musique et espace restauration sont au programme.
Avec le concours de l'association Renaissance du Haut-Gesvres

Mercredi 31, 16h30-19h30
Collecte de sang
Espace Simone-de-Beauvoir

AOÛT

Idée estivale n°2
Un vaste étang, une prairie, un petit bois. L'occasion est belle pour aller passer une journée paisible à l'espace de loisirs Champ-Morin ouvert au public, grâce à l'investissement de la mairie.
Accès par la rue de l'Alambic, parking de 20 places, nombreux bancs et tables de pique-nique.

Prévention de la canicule

Le maire est tenu de recenser à titre préventif et à leur demande, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile. Ainsi, le CCAS de Treillières a mis en place un registre nominatif destiné à favoriser les interventions auprès des personnes en cas d'alerte. Les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent s'y inscrire, comme celles reconnues inaptes au travail ainsi que les adultes porteurs de handicap.

En période de canicule, le CCAS contactera les personnes inscrites sur ce registre afin de s'assurer de leur bien-être, et leur venir en aide si besoin. Infos au 02 40 94 52 42

Idée estivale n°3

Partir à la découverte du château du Haut Gesvres : prendre le temps d'observer l'œuvre en trompe-l'œil installée sur la façade, le réaménagement de l'ensemble du parc, la réhabilitation du château… Le long du Gesvres, gagner Vigneux-de-Bretagne pour flâner auprès de l'étang du Choizeau : l'ensemble des abords a été réaménagé pour une meilleure découverte pédagogique de ce milieu sensible.

Deux sites réhabilités dans le cadre du projet Eaux et paysage porté par Erdre et Gesvres

COLLECTE DES DÉCHETS

tous les 15 jours

Le bac à ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés le même jour.

JE LES SORS LA VEILLE AU SOIR

Plus d'infos : **www.cceg.fr**

SEPTEMBRE

Samedi 31 août, dimanche 1er, 9h à 19h

Vitalsport

Activités sportives en intérieur et extérieur, proposées par des associations sportives, notamment de Treillières : basket, gymnastique, boxe… Stand d'information sur la ville sur le site tout le week-end.

Au magasin Décathlon, zone de Ragon

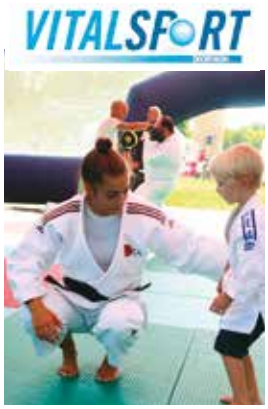

Dimanche 1er, journée

Courses hippiques

Organisées par Treillières à Cheval

Site du Pigeon Blanc

Samedi 7, 9h à 13h

Forum des associations et marché fermier

Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 13, 19h

Remise des Trophées sportifs

Salles Héraclès (rue Simone-de-Beauvoir)

Samedi 21, 19h

Grand bal

Pour les 10 ans du Montana country dancers

Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 22, 14h

Programmation en cours. Evénement organisé avec le concours de l'association Treillières au fil du temps, l'AMAP et le Groupe randonnée nature.

Vendredi 27, samedi 28,

saison jeunesse pour les 15/20 ans

2 animations à la Médiathèque Jean-d'Ormesson :

vendredi : escape game 18h30 à 22h30

samedi : journée rétro gaming.

Renseignements au 02 40 16 72 32 ou 06 85 77 78 40.

Du 27 au 29

Jazz en fête

Organisée par l'association Tillium mélodia

Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 29, 8h

Randonnée familiale

Organisée par Marche Vive

De 8 ou 18 km, avec ravitaillement et pot à l'arrivée, départ salle Athena.

Le prochain magazine de Treillières sera diffusé à partir du 14 octobre et couvrira la période allant jusqu'au mois de décembre 2019. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à mairie@treillieres.fr, avant le 26 août 2019.

ÉVÉNEMENT

10e ANNIVERSAIRE

Treill' air de Fête

21 JUIN
DE 19H À 23H

22 JUIN
DE 15H À MINUIT

TOUT PUBLIC GRATUIT **ACCESSIBLE À TOUS**

Plus d'informations sur **www.treillieres.fr**

YouTube

treillieres
ville & villages